



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 73989

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la proposition n° 6 du rapport d'information du comité d'évaluation et de contrôle du 20 novembre 2014 sur l'évaluation de la lutte contre l'usage de substances illicites des députés Anne-Yvonne Le Dain et Laurent Marcangeli visant à « augmenter la fréquence et renforcer l'efficacité des campagnes de prévention en privilégiant les outils ciblés sur internet, de préférence aux médias traditionnels, plus coûteux et moins sélectifs ». Il lui demande son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 a notamment comme objectif d'accroître l'impact des campagnes de communication. A cette fin, les spécificités des jeunes dans l'élaboration des messages et dans les modalités de diffusion de ces messages seront mieux prises en compte. Ainsi, l'approche multi-support (médias traditionnels et réseaux sociaux) est d'ores et déjà développée. Par ailleurs, des déclinaisons sur le territoire sont entreprises pour relayer les campagnes de communication au plus près des populations.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73989

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1040

Réponse publiée au JO le : [12 janvier 2016](#), page 320